

TVA: actualités, nouveautés et expériences pratiques

23 novembre 2023 (Lausanne ou formation en ligne, journée entière)

Public visé

- Conseillers fiscaux
- Avocats
- Experts fiscaux
- Experts fiduciaires
- Responsables financiers
- Comptables
- Collaborateurs en charge de la TVA en fiduciaire ou en entreprise

Contenu

- Projets en cours et actualités au sein de l'AFC-TVA
- Actualités et nouvelles pratiques TVA
- Actualités en matière douanière
- Jurisprudence récente du Tribunal fédéral et du Tribunal administratif fédéral
- Développement et approfondissement de deux thèmes spécifiques importants : la contre-prestation sans prestation et l'imposition de groupe
- Actualités en matière de TVA européenne

Conditions-cadres

De bonnes connaissances en matière de TVA sont requises

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les dernières actualités en matière douanière, de TVA suisse et européenne
- La jurisprudence récente et son impact sur vos clients
- Et approfondirez quelques thèmes spécifiques tout particulièrement importants, tels la prestation sans contre-prestation et l'imposition de groupe

Responsable du séminaire

Alexandre Sadik, lic. iur., lic. SES, Expert fiscal diplômé, Associé, BDO SA, Genève

Date

23.11.2023 journée entière

Lieu

Royal Savoy Hôtel & Spa
Avenue d'Ouchy 40
1006 Lausanne
www.royalsavoy.ch

Formation en ligne

La formation en ligne s'effectue via le système de vidéoconférence ZOOM.

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier & numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Sont compris en ligne

- toute la documentation (version numérique)
- accès ZOOM
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Séminaire fiscal



Conférenciers

Serge Leuenberger, titulaire du brevet d'avocat, lic. ès sciences économiques, Cabinet TVA Serge Leuenberger

Valérie Paris, Lic. en droit, AFC-TVA, codirigeante de la Division droit

Raffaello Pietropaolo, Lic. iur., AFC-TVA, chef de la Division principale de la TVA

Alexandra Pillonel, Lic. en droit, MAS/MBL en droit des affaires, Counsel, Oberson Abels SA

David Python, Lic. en sciences économiques, AFC-TVA, Division droit

Maeva Rancœur, Assistant manager – Douane et Commerce international, PwC

Alexandre Sadik, voir ci-dessus

Jean-François Turgeon, Senior Manager Indirect Tax, Caterpillar Global Tax

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.10	Introduction	Alexandre Sadik
09.10–09.30	Actualités de la Division principale de la TVA	Raffaello Pietropaolo
09.30–10.30	Nouveautés en matière de TVA	David Python
10.30–11.00	Pause-café	
11.00–12.00	Douanes: où sommes-nous et où allons-nous?	Maeva Rancœur
12.00–13.30	Repas de midi	
13.30–14.15	La contre-prestation sans prestation (article 18 alinéa 2 LTVA)	Serge Leuenberger
14.15–15.15	Revue de la jurisprudence du Tribunal Fédéral et du Tribunal administratif fédéral	Valérie Paris
15.15–15.45	Pause-café	
15.45–16.30	L'imposition de groupe	Alexandra Pillonel
16.30–17.15	TVA européenne: quoi de neuf du côté de Bruxelles?	Jean-François Turgeon
17.15–17.30	Conclusion	Alexandre Sadik

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre OREF
 Membre EXPERTsuisse

TVA: actualités, nouveautés
et expériences pratiques
 23 novembre 2023, Lausanne

- Présentiel
 En ligne

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
SEMINAIRE FISCAL, OREF-EXPERTsuisse, c/o EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28,
CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59 ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.-

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.